## MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2013

Présents/MM. BAUD Jean-Paul/MUFFAT Sophie/ BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/

**BAUD Michel /DEHESTRU Marc/DUFOUR Michel/** 

Absents excusés: MM/ BAUD Emilie/

Absents: MM/SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- PREND CONNAISSANCE DESRESULTATS FINANCIERS PROVISOIRES DE 2012 SOUS RESERVE D'ECRITURES COMPLEMENTAIRES.
- EXAMINE UN DEVIS DE MACONNERIE POUR DES TRAVAUX AU CHALET D'ALPAGE ET SE PROPOSE DE DEPOSER EN URGENCE UN DOSSIER DE SUBVENTION AUPRES DE LA SEA ET DU CONSEIL GENERAL.
- DONNE UN ACCORD DE PRINCIPE A L'ACQUISITION DE TERRAINS PROPOSES PAR LA SAFER EN ATTENTE DE LA CONFIRMATION DE L'AIDE DU CONSEIL GENERAL.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS ET DONNE LA SUITE QU'IL CONVIENT A CHACUN.
- EMET UN AVIS DEFAVORABLE A 4 VOIX CONTRE 3 AU NOUVEAU PERIMETRE DE LA CCVA A 15 COMMUNES.
- PREND CONNAISSANCE DU DIAGNOSTIC DE L'ETAT DES LIEUX DE LA SECURITE ROUTIERE AU CHEF LIEU ET DECIDE DE METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS PROPOSEES PAR LA DDT DANS LE CADRE DE L'ATESAT.
- EXAMINE UNE SOLUTION DE REMPLACEMENT POUR LA FABRICATION DES REPAS DE LA CANTINE APRES LA FERMETURE DE LA MGEN.
- PREND CONNAISSANCE DES NOUVEAUX RESULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION EMIT PAR L'INSEE.
- DECIDE DE FAIRE PARAITRE UNE OFFRE D'EMPLOI POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT TECHNIQUE EN REMPLACEMENT DE MR FRANCIS GEROUDET SUITE A SON DEPART A LA RETRAITE.

## - EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz, Le 24 Janvier 2013

> Le Maire, BAUD Jean-Paul